

DEMANDE D'AUTORISATION SPECIALE D'ABSENCE

Nom
Prénom
Établissement

A l'attention de Monsieur le Recteur
de l'académie de Mayotte

s/c de

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de solliciter une autorisation spéciale d'absence afin de participer à l'AG du SNEP-FSU Mayotte qui aura lieu le vendredi 01 octobre 2021 de 8h30 à 16h30. Vous trouverez ci-dessous la convocation que m'ont adressée les Secrétaires départementaux du SNEP-FSU Mayotte

Date et signature

Mayotte, le 16 septembre 2021



Noms et qualités :

.....
.....
.....

**CONVOCATION
Bureau départemental**

Conformément aux articles 12 et 13 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982, les autorisations spéciales d'absence sont obtenues de plein droit et doivent être déposées (accompagnées de la convocation) auprès du chef d'établissement au moins trois jours à l'avance

Chère collègue, cher collègue

Conformément à l'article 13 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 modifié, tu es convoqué-e, en tant que membre de l'assemblée à l'AG du SNEP-FSU Mayotte, qui aura lieu vendredi 01 octobre 2021 au **Golf de Combani** de 8h30 à 16h30.

OJ

- ACCUEIL DES NOUVEAUX et BILAN DE L'ANNEE(actions réalisées, actions en cours)
- LA PARTICIPATION DU SNEP au niveau Académique
- ETAT DES LIEUX DE L'EPS A MAYOTTE – Perspective 2021-22
- PARTAGE DES EXPERIENCES PROFESSIONNELLES (sécurité, équipes, UNSS, Programmes)
- QUESTIONS DIVERSES



Pour le bureau du SNEP-FSU Mayotte,
Eric GROSGER,
Paul VANWEYDEVELD
Co-secrétaires départementaux